



RÉGION
NORMANDIE

MONSIEUR FABRICE BERTHOU
SECRETAIRE GENERAL DE LA CGT-CRN
HOTEL DE REGION
ABBAYE AUX DAMES
PLACE REINE MATHILDE
CS 50523
14035 CAEN CEDEX

Objet du dossier : droits syndicaux

Votre dossier n° / D20-01931 est suivi par
Marie BERNARD

ROUEN, le 14 FEV. 2020

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier en date du 31 janvier 2020 vous appelez mon attention sur les difficultés que rencontre votre organisation syndicale quant à la planification des décharges d'activité de service dans l'attente de la transmission de l'agenda social pour l'année.

Je tiens à vous rappeler que la charte relative au dialogue social et à l'exercice du droit syndical a été signée par la majorité des organisations syndicales déclarées au sein de la Collectivité. Celle-ci s'applique donc à l'ensemble des acteurs concernés par le droit syndical et le dialogue social.

Outre la transmission de la liste des agents bénéficiant d'une décharge de service, la charte prévoit également que les organisations syndicales transmettent au service Relations et Politiques Sociales le planning prévisionnel du semestre de celles-ci. Un point d'étape est ensuite réalisé en juin afin d'ajuster le planning pour le semestre suivant. L'annulation d'une décharge et sa recreditation sur l'enveloppe globale octroyée au syndicat n'est possible que suite à un arrêt maladie de l'agent. Ainsi, si la décharge d'un agent est planifiée pendant un groupe de travail avec l'administration, celle-ci ne peut être annulée.

Cependant, suite à notre rencontre du 6 janvier dernier lors de laquelle le projet d'agenda social 2020 a été remis aux organisations syndicales, un délai de réflexion supplémentaire a été accordé à ces-dernières afin qu'elles puissent transmettre à l'administration les éventuelles thématiques supplémentaires à aborder. Un point a également été organisé le 10 février dernier afin d'échanger sur le projet d'agenda social et définir ensemble les thématiques prioritaires. Le document définitif pourra être envoyé avant les vacances scolaires de février.



REGION NORMANDIE

ABBAYE AUX DAMES – PLACE REINE MATHILDE – CS 50523 – 14035 CAEN CEDEX 1
STANDARD - TEL: 02 31 06 98 98 – FAX: 02 31 06 95 95

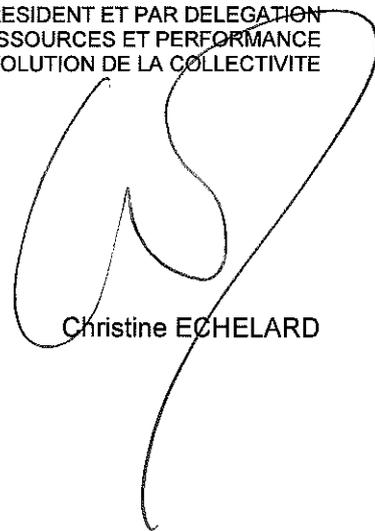
\$CHRONO\$

Comme indiqué lors de cette rencontre, je vous invite à bien vouloir nous transmettre les dates des décharges d'agents déjà planifiées pour ce semestre et qui entreraient en conflit avec une réunion prévue dans l'agenda social.

Je vous confirme qu'un point pourra être planifié dans le courant de l'année afin d'échanger ensemble sur les modalités de gestion des décharges et envisager des pistes d'amélioration. Dans l'attente, les modalités de la charte continuent de s'appliquer.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LA DGA RESSOURCES ET PERFORMANCE
VIE ET EVOLUTION DE LA COLLECTIVITE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke extending downwards.

Christine ECHELARD